

L'ARS donne l'autorisation pour l'installation du Smur

Ce service d'urgences et de réanimation est attendu depuis longtemps

Elle ne cache pas sa joie. Cette semaine, l'annonce est tombée. L'hôpital de La Ciotat aura son Smur (Service médical d'urgences et de réanimation). L'idée avait été évoquée il y a quelques mois. Désormais, la décision a été entérinée. "C'est une excellente nouvelle, confie Florence Arnoux, directrice du centre hospitalier. C'était attendu depuis longtemps". Le projet était inscrit aux orientations régionales du Groupement hospitalier de territoire (nouveau mode de coordination entre établissements de santé sur le territoire).

"Il correspond à un besoin de longue date", poursuit la Ciotadenne. Et pour cause, La Ciotat

"Ce service correspond à un besoin"

FLORENCE ARNOUX



Sa situation géographique permettra au Smur ciotaden d'être opérationnel sur les deux départements.

/PHOTO ARCHIVES ILLUSTRATION

connaît ces dernières années une croissance démographique importante. L'hôpital étant situé à l'extrémité est des Bouches-du-Rhône et à "proximité de l'Ouest-Var", sa situation géographique permettra au Smur ciotaden d'être opérationnel sur les deux départements et d'améliorer ainsi la couverture géographique pré-hospitalière dans une zone à forte progression et à très forte activité saisonnière. Ce Smur permettra de répondre de manière optimale à

toute sollicitation des Samu 13 et 83 pour un départ primaire et également pour des missions secondaires à partir du centre hospitalier de La Ciotat (des urgences, mais également de la maternité des soins continus et autres services demandeurs). Et ce si la mission est très urgente et qu'aucune équipe secondaire terrestre ou hélicoptée n'est disponible rapidement et en accord avec le Centre de réception et de régulation des appels 15 départemental.

Pour l'heure, "nous sommes dans une phase de réflexion avec l'ARS pour définir la bonne délimitation" du champ d'intervention. Cet aspect devrait être achevé en novembre. Le projet de Smur est bien évidemment tenu par le financement. L'opération se réfléchit en année pleine et est soumise "à une dotation nationale". Fort de tout cela, le Smur sera lancé. "Nous avons déjà l'organisation et les plans. Sous réserve, bien sûr. Si nous avons l'assurance des crédits

pour le fonctionnement adéquat". Concernant l'organisation, justement, une équipe avec un praticien, des infirmiers (jour et nuit), et un chauffeur devrait être le modèle. Le service devrait fonctionner 24 h sur 24. "Si on opte pour ce modèle, cela signifie qu'il nous faut trois recrutements", souligne Florence Arnoux. Encore une fois, le financement définira le modèle.

Rislène ACHOUR

rachour@laprovence.com